

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV ENTREPRISE
ARRETEE AU 31 MARS 2006**

Rapport du commissaire aux comptes : Etats financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2006.

Monsieur le président du conseil,

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration du 14 avril 2005, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la société SICAV ENTREPRISE pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2006.

Ces états financiers trimestriels ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers basée sur notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux normes professionnelles généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les états financiers trimestriels ci-joints arrêtés au 31 Mars 2006, font apparaître un total actif de 18 850 704 DT, un actif net de 18 808 300 DT pour 180 582 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 104,154 DT.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de SICAV ENTREPRISE arrêtés au 31 Mars 2006

**SICAV ENTREPRISE
BILAN ARRETE AU 31 MARS 2006**

		31/03/2006	31/12/2005
<u>ACTIF</u>			
<u>Portefeuille-titres</u>			
Obligations et valeurs assimilées		11 223 593	13 463 219
Titres OPCVM		305 087	301 864
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>			
Placements monétaires	3.2	7 018 897	2 986 582
Disponibilités	3.3	303 127	35 374
<u>Créances d'exploitations</u>			
<u>Autres actifs</u>			
TOTAL ACTIF		18 850 704	16 787 039
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.4	40 933	33 985
Autres créditeurs divers		1 471	1 437
TOTAL PASSIF		42 404	35 422
<u>ACTIF NET</u>			
Capital		18 093 221	16 280 110
Sommes distribuables	3.5		
Sommes distribuables des exercices antérieurs		523 166	
Sommes distribuables de l'exercice		191 913	471 507
ACTIF NET	3.6	18 808 300	16 751 617
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		18 850 704	16 787 039

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 1er janvier 2006 au 31 mars 2006

	Note	Du 01/01/2006 au 31/03/2006	Du 02/08/2005 au 31/12/2005
Revenus du portefeuille-titres		168 347	165 698
Dividendes			
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	168 311	165 698
Autres revenus		36	
Revenus des placements monétaires	4.2	47 219	57 404
Total des revenus des placements		215 566	223 102
Charges de gestion des placements	4.3	<40 933>	<40 628>
Revenu net des placements		174 633	182 474
Autres produits			
Autres charges	4.4	<4 311>	<4 712>
Résultat d'exploitation		170 322	177 762
Régularisation du résultat d'exploitation		21 591	293 745
Sommes distribuables de la période		191 913	471 507
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<21 591>	<293 745>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<8 419>	<2 840>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		33 042	7 950
Frais de négociation			
Résultat net de la période		194 945	182 872

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 1er janvier 2006 au 31 mars 2006

	Du 02/08/2005 au 30/09/2005	Du 02/08/2005 au 31/12/2005
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	45 151	182 872
Résultat d'exploitation	38 754	177 762
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	<1 553>	<2 840>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	7 950	7 950
Frais de négociation		
Distributions de dividendes		
Transactions sur le capital	6 284 033	16 568 745
Souscriptions	7 115 304	21 347 728
Capital	7 028 400	20 945 200
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Régularisation des sommes distribuables	86 904	402 528
Rachats	<831 271>	<4 778 983>
Capital	<819 800>	<4 670 200>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Régularisation des sommes distribuables	<11 471>	<108 783>
Variation de l'actif net	6 329 184	16 751 617
Actif net		
En début de période	0	
En fin de période	6 329 184	16 751 617
Nombre d'actions		
En début de période	0	
En fin de période	62 086	162 750
Valeur liquidative	101,942	102,929

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2006

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de type obligataire, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéficiaires annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2006 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3 Placements monétaires

Cette catégorie de titres comprend les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évalués à la date d'arrêt à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

2.8 Abonnement des charges

Les commissions du gestionnaire et la redevance payée au Conseil du Marché Financier sont provisionnées au jour le jour en pourcentage de l'actif net.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2006 se détaille comme suit:

<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
-----------------------------	-------------------------------	----------------------------	------------------------

Obligations et valeurs assimilées**Obligations de sociétés**

Obligations émises par CIL 2004-2	400	32 002	32 007	0,17%
Obligations émises par CIL 2005-1	2 500	250 000	256 482	1,36%
Obligations émises par TL 2005-1	4 000	400 000	409 512	2,18%
Total Obligations de sociétés	6 900	682 002	698 001	3,71%

Bons du trésor Assimilables

BTA 04 2014	9 495	9 929 881	10 525 592	55,96%
Total Bons de trésors	9 495	9 929 881	10 525 592	55,96%

Total obligations et valeurs assimilées

	16 395	10 611 883	11 223 593	59,67%
--	---------------	-------------------	-------------------	---------------

Titres des OPCVM

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	2 880	300 079	305 087	1,62%
Total OPCVM	2 880	300 079	305 087	1,62%

Total	-	10 911 962	11 528 680	61,29%
--------------	----------	-------------------	-------------------	---------------

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2006 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
Dépôts à vue				
Dépôt à vue Amen bank Pasteur	-	4 267 000	4 278 096	22,75%
Total dépôts à vue	-	4 267 000	4 278 096	22,75%
Billets de trésorerie				
CARTHAGO au 30/01/2008	500 000	500 000	503 967	
Total émetteur CARTHAGO	500 000	500 000	503 967	2,68%
TUNISIE FACTORING au 24/04/2006	500 000	493 846	498 427	
TUNISIE FACTORING au 17/05/2006	150 000	147 952	149 058	
Total émetteur TUNISIE FACTORING	650 000	641 798	647 485	3,44%
ALMES au 02/05/2006	600 000	592 557	597 436	
Total émetteur ALMES	600 000	592 557	597 436	3,18%
ELECTROSTAR au 24/05/2006	1 000 000	984 741	991 913	
Total émetteur ELECTROSTAR	1 000 000	984 741	991 913	5,27%
Total billets de trésorerie	2 750 000	2 719 096	2 740 801	14,57%
Total	-	6 986 096	7 018 897	37,32%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2006 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2006</u>	<u>31/12/2005</u>
Liquidation émissions/rachats	296 917	29 312
Amen Bank Pasteur	6 210	6 062
	303 127	35 374

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2006 correspond au montant à payer à la société TUNISIE VALEURS au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1^{er} janvier 2006 au 31 mars 2006.

3.5 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 mars 2006 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>Résultats d'exploitation</u>	<u>Régularisations</u>	<u>Sommes distribuables</u>
Exercices antérieurs	177 762	345 404 (i)	523 166
Exercice 2006	170 322	21 591	191 913
	348 084	366 995	715 079

(i) Les régularisations au titre des sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

	<u>31/03/2006</u>
Régularisations des exercices antérieurs au 31 décembre 2005	293 745
Régularisations des exercices antérieurs du 1 ^{er} janvier 2006 au 31 mars 2006	51 659
	345 404

3.6 Capital en VL - Actif net :

Les mouvements sur le capital et l'actif net au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2006 se détaillent comme suit :

	<u>31/03/2006</u>
Capital au 1^{er} janvier 2006	

En Nominal	16 275 000
Frais de négociation	
Différence d'estimation (+/-)	<2 840>
Plus-value réalisée	7 950
Régularisations	471 507
Capital en VL	16 751 617
Nombre de titres	162 750
Nombre d'actionnaires	49
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant	8 214 746
Nombre de titres	82 122
Nombre d'actionnaires entrants	28
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant	6 430 993
Nombre de titres	64 290
Nombre d'actionnaires sortants	3
Capital au 31 mars 2006	
En nominal	18 058 753
Frais de négociation	-
Différences d'estimation (+/-)	<8 419>
Plus ou moins-value réalisée	33 042
Régularisations	724 924
Capital en VL - Actif Net	18 808 300
Nombre de titres	180 582
Nombre d'actionnaires	74
Valeur Liquidative	104,154

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2006 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01 au</u> <u>31/03/2006</u>	<u>Exercice</u> <u>clos le</u> <u>31/12/2005</u>
Intérêts sur BTA	158 785	107 464
Intérêts sur obligations	9 526	58 234
	168 311	165 698

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2006 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/01 au 31/03/2006</u>	<u>Exercice clos le 31/12/2005</u>
Intérêts sur dépôts à vue	12 197	31 269
Intérêts sur billets de trésorerie	35 022	26 135
	47 219	57 404

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique s'élève pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2006 à 40 933 DT et correspond à la rémunération du gestionnaire.

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique s'élève pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2006 à 4 311 DT et correspond à la redevance du conseil du marché financier.

4.5 Ratios de gestion des placements :

Les ratios de gestion des placements pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2006 se présentent comme suit :

- Charges de gestion des placements/actif net soit : $40\,933 / 18\,808\,300 = 0,22\%$
- Autres charges / actif net soit : $4\,311 / 18\,808\,300 = 0,023\%$
- Résultat distribuable / actif net soit : $191\,913 / 18\,808\,300 = 1,02\%$

4.6 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à la TUNISIE VALEURS ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société.
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net et prise en charge par TUNISIE VALEURS.